



**Communiqué de presse**

*Paris, le 18 mars 2015*

Sondage A Vendre A Louer // Harris Interactive

## **Trêve hivernale : 72% des Français favorables à cette mesure**

**Le 31 mars prochain marque la fin de la trêve hivernale 2014-2015. Une mesure jugée indispensable par plus de 70% des Français s'étant exprimés sur le sujet. A Vendre A Louer, site de petites annonces immobilières, les a interrogés sur la perception qu'ils en ont, qu'ils soient locataires ou propriétaires bailleurs. Que pensent-ils de la durée de la trêve ? De l'utilité de cette mesure ? Des procédures d'expulsion ? De la protection des propriétaires contre les impayés de loyers ? Détails.**

### **La trêve hivernale est une mesure HUMAINE**

C'est le 1<sup>er</sup> qualificatif que choisissent les Français (84%). 76% la jugent également indispensable et coûteuse (69%). Cependant, plus d'un tiers pointe du doigt les dérives abusives que cette mesure engendre.

Selon leur niveau de revenu, les Français sont plus partagés sur la question des coûts et des abus engendrés par la trêve :

- Au sein des ménages les plus modestes, près de 9 répondants sur 10 la jugent indispensable.
- A peine plus de la moitié d'entre eux la juge coûteuse contre près de 9 Français sur 10 issus des ménages les plus aisés.
- Les Français aux revenus les plus modestes sont également moins nombreux à trouver cette mesure abusive : 22% vs près d'un sur deux chez les Français les plus aisés.

## 5 mois de trêve, est-ce trop long ?

NON, répondent majoritairement les Français (77%) :

- 60% jugent convenable la durée actuelle
- 17% seraient même pour la rallonger. Cette proportion montant à 23% auprès des locataires.

Les propriétaires sont plus nombreux à juger la durée actuelle trop longue (30% vs 23% auprès de l'ensemble des Français).

## Des propriétaires et locataires pas si divisés

70% des propriétaires sont favorables à cette mesure, soit seulement 5 points de moins que les locataires. 69% des propriétaires ayant une opinion pensent également que cette mesure est indispensable. Cette part monte significativement chez les locataires (83%). Cependant, ils sont naturellement plus nombreux à juger cette mesure abusive : 42% contre 31% pour les locataires.

## Plus d'un Français sur 10 a été touché directement ou indirectement par une menace d'expulsion

12% des Français ont vu l'un de leurs proches être menacé d'expulsion, l'ont été, ou le sont actuellement. Et les habitants d'Ile-de-France sont deux fois plus touchés que les Français vivant en province : 19% contre 10%. Cette part décroît naturellement avec les revenus : parmi les ménages les plus modestes, 1 Français sur 4 déclare être ou avoir été menacé d'expulsion ou avoir vu l'un de ses proches dans cette situation.

## 1 propriétaire bailleur sur 2 a déjà été confronté à des retards de loyers

Pour 22% d'entre eux, ces retards arrivent même régulièrement. Une situation qui est aussi plus fréquente en Ile-de-France qu'en province : les propriétaires bailleurs franciliens rencontrent davantage de retards de loyers qu'en régions. Ces retards les mettent parfois eux-mêmes dans une situation précaire, notamment lorsqu'il s'agit d'un investissement locatif qui implique un crédit à rembourser.

Plus d'un Français sur 2 estime par ailleurs que les propriétaires bailleurs n'ont pas les moyens de se protéger contre les impayés. 78% déclarent également que la complexité des procédures d'expulsion a un impact négatif sur la mise en location de logements vacants.

## Les Français pointent du doigt la hausse de la précarité

Loyers jugés trop élevés dans certaines villes, hausse de la précarité de l'emploi, de la pauvreté, du nombre de personnes sans abris... Ce sont ces raisons que les Français invoquent et pour

lesquelles plus de la moitié d'entre eux ne souhaite pas simplifier la procédure d'expulsion en vigueur. 15% des répondants souhaitent même la durcir davantage.

Parmi les répondants qui la remettent en question, la notion du « cas par cas » est largement remontée. Selon eux, les critères que le législateur devrait prendre en compte sont : les enfants à charge, le niveau de revenus, la perte d'un emploi, l'état de santé, les dégradations éventuelles dans le logement...

## **A Vendre A Louer s'engage avec le Secours populaire français dans la lutte contre la précarité**

*« La motivation d'A Vendre A Louer est d'accompagner tous les Français à être bien chez eux. Aussi, soutenir les actions du Secours populaire français qui agit pour le maintien ou l'accès au logement s'est présenté comme une évidence pour nous. Pendant 3 ans, nous allons leur apporter notre soutien financier et humain, sensibiliser et mobiliser nos collaborateurs, nos clients et nos internautes autour de leurs actions. »* déclare Stéphane Anfosso, Directeur Général A Vendre A Louer.

Pour en savoir plus sur nos actions, téléchargez notre [dossier de presse](#).

\*Etude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 1020 répondants âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française sur des critères de sexe, d'âge, de CSP, de région, et de taille d'agglomération. Date de terrain du 10 au 12 mars 2015.

### **A propos de A Vendre A Louer**

Créée en 1986, la société A Vendre A Louer est spécialiste des solutions de communication à destination des professionnels de l'immobilier et marque de Solocal Group depuis 2011. La motivation d'A Vendre A Louer est d'accélérer la recherche grâce à la force de son inventaire, la pertinence de son moteur de recherche et l'innovation permanente.

A Vendre A Louer maintient sa dynamique de développement et renforce ses positions avec des offres et services variés : un logiciel de transactions immobilières à destination des professionnels, Aptalis, un site dédié exclusivement aux programmes neufs, AVendreALouer-Neuf.fr, et un dédié aux terrains, AVendreALouer-Terrain.fr, des supports mobiles avec des applications iPhone™ et iPad™. L'ensemble des communiqués d'A Vendre A Louer sont disponibles sur l'espace presse : <http://www.avendrealouer.fr/presse/>.

### **A propos de Solocal Group**

Solocal Group, N°1 européen de la communication locale digitale, propose des contenus digitaux, des solutions publicitaires et des services transactionnels qui connectent simplement les consommateurs avec les entreprises locales. Il fédère près de 4 800 collaborateurs - dont près 2 300 conseillers en communication locale - en France, en Espagne, en Autriche et au Royaume Uni - et accompagne le développement numérique des entreprises (TPE/PME, Grands Comptes, etc.), notamment via ses 4 marques phares : PagesJaunes, Mappy, ComprendreChoisir et A Vendre A Louer. Fort de son expertise, il compte aujourd'hui près de 700 000 annonceurs. En 2014, Solocal Group a réalisé un chiffre d'affaires de 936 millions d'euros dont 68% sur Internet, et se classe ainsi parmi les premiers acteurs européens en termes de revenus publicitaires sur Internet. Solocal Group est cotée sur Euronext Paris (ticker 'LOCAL'). Les informations disponibles sur Solocal Group sont accessibles sur [www.solocalgroup.com](http://www.solocalgroup.com).

### **Service de presse A Vendre A Louer**

Sophie Bourg au 07 86 53 94 95 – [sbourg@solocal.com](mailto:sbourg@solocal.com)  
Justine Danielczyk au 01 44 88 70 34 – [jdanielczyk@solocal.com](mailto:jdanielczyk@solocal.com)